

# EXAMEN D'ENTRÉE AU CRFPA

SESSION 2013

Mercredi 18 septembre 2013  
10h00 – 15h00 (amphi 1)

Première épreuve :

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Durée : 5 heures

-----

À l'aide des documents ci-joints, rédigez une note de synthèse de cinq pages maximum sur le sujet suivant :

## L'action de groupe

**Article 11** de l'arrêté du 11 septembre 2003 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre de formation professionnelle des avocats

« Lors des épreuves, les candidats peuvent utiliser les codes et recueils de lois et décrets annotés, à l'exclusion des codes commentés.

Ils peuvent également se servir de codes ou recueils de lois et décrets ne contenant aucune indication de doctrine ou de jurisprudence sans autres notes que des références à des textes législatifs ou réglementaires.

Tout incident est soumis au jury, qui peut prononcer la nullité de la composition. »

# LISTE DES DOCUMENTS

A l'aide des documents ci-après rédigez une note de synthèse de 5 pages maximum sur le sujet suivant :

## *L'action de groupe*

**Document n° 1** : Extraits du code de procédure civile relatifs à l'action, les exceptions de nullité et la représentation en justice.

**Document n° 2** : Article 6 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales telle qu'amendée par les protocoles n° 11 et n° 14.

**Document n° 3** : Serge Guinchard, « *Une class action à la française ?* », Recueil Dalloz n° 32, 2005, p. 2180 et s.

**Document n° 4** : Arrêt n° 531 du 26 mai 2011 (10-15.676) - Cour de cassation - 1<sup>ère</sup> chambre civile.

**Document n° 5** : Avis du CNC en date du 4 décembre 2012 sur l'action de groupe.

**Document n° 6** : Projet de loi relatif à la consommation adopté par l'Assemblée nationale en première lecture le 3 juillet 2013

**Document n° 7** : Assemblée nationale, XIV<sup>e</sup> législature -Session ordinaire de 2012-2013 -Extraits du compte rendu intégral des deuxième et troisième séances du mardi 25 juin 2013 portant sur le projet de loi relatif à la consommation.

**Document n° 8** : Thierry Charles, *Loi sur les « class actions » : un bonsaï pour cacher la forêt*, Les Échos du 24 avril 2013.

**Document n° 9**: Christian Charrière Bournazel, *L'action de groupe à la française : un leurre*, Éditorial du Président du Conseil National des Barreaux, 2 mai 2013.

**Document n° 10** : Anne Simonet, *Action de groupe : un projet de loi controversé*, in <http://www.agesf.fr/articles>

**Document n° 11** : Entretien de Jean-Jacques Gandini, président du Syndicat des avocats de France, sur le projet de loi relatif à l'action de groupe in <http://www.dalloz-actualite.fr>